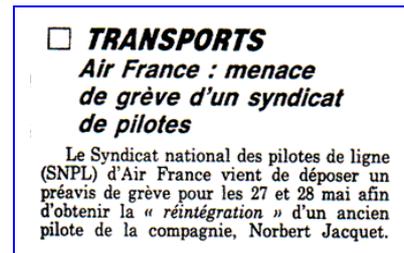




[Le Web général](#)



[Les vidéos](#)



[Les images](#)

# CATHERINE PIGNON (CRASHS AERIENS)

## DES VIES HUMAINES TOUJOURS TRES INUTILEMENT EN DANGER PAR CENTAINES

Catherine Pignon est directrice des affaires criminelles et des grâces. Elle dispose de toutes les informations et tous les documents utiles sur le fait que certaines enquêtes sur des accidents aériens sont mensongères, falsifiées. Tel est le cas plus particulièrement de celle concernant le crash du vol AF447 Rio-Paris. Dans la suite du présent PDF figurent les deux derniers courriels que je lui ai envoyés, les 26 avril et 3 mai 2019. Le texte et la capture d'écran du courriel du 26 avril figurent en pages 2 et 3. Le courriel du 3 mai est présenté en pages 5 et 6. On trouve également des réponses automatiques qui constituent des preuves supplémentaires de l'envoi de ces courriels et de leur distribution effective.

J'ai mis en copie des magistrats déjà très largement informés, documents à l'appui (une recherche sur le Web permet de trouver facilement ce qui a été porté à leur connaissance) :

- Eliane Houlette, procureure du parquet national financier,
- Rémy Heitz, procureur de Paris,
- **Jean-Michel Hayat**, président du TGI de Paris, qui a pris le 10 décembre 2014, il y a quatre ans et demi, **des engagements restés sans suite à ce jour**,
- Serge Mackowiak, procureur adjoint (TGI Paris),
- Nicolas Aubertin et Fabienne Bernard, juges d'instruction au pôle accidents collectifs du TGI de Paris, chargés de l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris.

La pièce jointe à ces courriels, **dans laquelle figure l'échange de courriels du 10 décembre 2014 avec Jean-Michel Hayat, président du TGI de Paris**, est disponible sur le Web (PDF - 18 pages - 1,31 Mo) :

<http://franceleaks.com/hkkollande/gabegie-meurtriere-af447-rio-paris-norbert-jacquet-21-septembre-2018.pdf>

En page 7 du présent PDF on trouve des précisions sur ce que je sais des milieux de l'aéronautique depuis les années cinquante : « omerta et falsifications », En page 8 du présent PDF figurent des informations sur les méthodes de corruption et en page 9 des dispositions concernant ma sécurité personnelle. J'ajoute sur ce dernier point que tout ce que j'ai produit (fichiers image de centaines de documents administratifs, judiciaires, ministériels, articles de presse et autres documents, fichiers PDF et vidéo qui présentent avec une grande clarté cette masse de documents, contenu de tous mes sites Web...) tient dans une carte Micro SD de 8 Go à quelques euros pièce. D'autres supports de stockage numérique sont utilisés. Il suffit de quelques clics pour faire une copie de l'intégralité du contenu d'un support à un autre. Tout cela circule et se reproduit.

TEXTE DU COURRIEL ENVOYE LE 26 AVRIL 2019 A CATHERINE PIGNON ET AUTRES MAGISTRATS

**Objet** : Aérien : des vies humaines toujours très inutilement en danger par centaines

**De** : norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>

**À** : catherine.pignon@justice.gouv.fr <catherine.pignon@justice.gouv.fr>

**Cc** : eliane.houlette@justice.fr <eliane.houlette@justice.fr>; remy.heiz@justice.fr <remy.heiz@justice.fr>; HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>; MACKOWIAK Serge <serge.mackowiak@justice.fr>; AUBERTIN Nicolas <nicolas.aubertin@justice.fr>; BERNARD Fabienne <fabienne.bernard@justice.fr>

**Envoyé le** : vendredi 26 avril 2019 à 15:13:42 UTC+2

**Objet** : Aérien : des vies humaines toujours très inutilement en danger par centaines

Madame la Directrice,

J'ai porté à votre connaissance des documents relatifs à des enquêtes mensongères sur des accidents aériens et au laxisme induit en matière de sécurité des vols, soulignant que des vies humaines étaient inutilement en danger. L'accidents survenu le 10 mars en Ethiopie (157 morts dont 9 Français), qui a entraîné la suspension des vols de Boeing 737 MAX, a dramatiquement confirmé mes prévisions. Cet accidents et, surtout, les causes de celui-ci, avaient été clairement annoncés par mes soins. Tous les documents sur ce point, y compris des fichiers PDF dont les dates de création ne peuvent être remises en cause, sont disponibles sur le Web.

Des vies humaines sont toujours très inutilement en danger parce que plusieurs enquêtes pénales concernant des accidents aériens, notamment au TGI de Paris, sont très insatisfaisantes. Celle relative à la disparition du vol AF447 Rio-Paris (228 morts) relève de la caricature. Les documents de procédure présentés dans le fichier PDF en pièce jointe (18 pages - 1,31 Mo), mettant en cause l'avocat corrompu Thibault de Montbrial, sont sans appel. Concernant l'analyse technique, quelques points cruciaux sautent aux yeux et peuvent être compris par tous (1).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

(1) [Sondes d'incidence AoA (AF447 Rio-Paris) : que fait la justice ?] <http://jacno.com/prov/sondes-dincidence-aoa-af447-rio-paris-que-fait-la-justice.htm>

[IMAGE AUTOMATIQUE DU LIEN]

LOGO PIECE JOINTE

./...

## CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL DU 26 AVRIL 2019 A CATHERINE PIGNON ET AUTRES MAGISTRATS

Rechercher des messages, documents, photos ou contacts

norbert

Aérien : des vies hum

Retour Archiver Déplacer Supprimer Spam

Aérien : des vies humaines toujours très inutilement en danger par centaines Yahoo/Envoyés

**norbert jacquet** <norbertjacquet@yahoo.fr>  
 À : catherine.pignon@justice.gouv.fr  
 Cc : eliane.houlette@justice.fr, remy.heitz@justice.fr, HAYAT Jean-Michel, MACKOWIAK Serge, AUBERTIN Nicolas, BERNARD Fabienne Masquer  
 Cci :

Madame la Directrice,

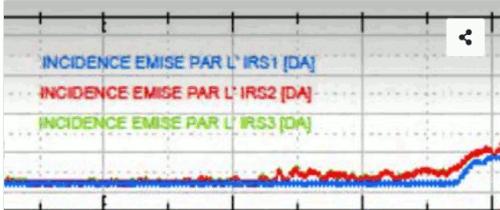
J'ai porté à votre connaissance des documents relatifs à des enquêtes mensongères sur des accidents aériens et au laxisme induit en matière de sécurité des vols, soulignant que des vies humaines étaient inutilement en danger. L'accidents survenu le 10 mars en Ethiopie (157 morts dont 9 Français), qui a entraîné la suspension des vols de Boeing 737 MAX, a dramatiquement confirmé mes prévisions. Cet accidents et, surtout, les causes de celui-ci, avaient été clairement annoncés par mes soins. Tous les documents sur ce point, y compris des fichiers PDF dont les dates de création ne peuvent être remises en cause, sont disponibles sur le Web.

Des vies humaines sont toujours très inutilement en danger parce que plusieurs enquêtes pénales concernant des accidents aériens, notamment au TGI de Paris, sont très insatisfaisantes. Celle relative à la disparition du vol AF447 Rio-Paris (228 morts) relève de la caricature. Les documents de procédure présentés dans le fichier PDF en pièce jointe (18 pages - 1,31 Mo), mettant en cause l'avocat corrompu Thibault de Montbrial, sont sans appel. Concernant l'analyse technique, quelques points cruciaux sautent aux yeux et peuvent être compris par tous (1).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

(1) [Sondes d'incidence AoA \(AF447 Rio-Paris\) : que fait la justice ?](#)



**Sondes d'incidence AoA (AF447 Rio-Paris) : que fait la justice ?**  
 Norbert JACQUET  
 Doit-on attendre le prochain crash inutile, qui aurait été évité si on m'avait écouté ?

 gabegie-me... .pdf  
 1,3MB  
 gabegie-meurtriere-af447-rio-paris-norbert-jacquet-21-septembre-2018.pdf

/...

### Réponse automatique de Catherine Pignon au courriel du 26 avril 2019

The screenshot shows an email client interface with a purple header. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher des messages, documents, photos ou contacts" and a search icon. To the right of the search bar, the user's name "norbert" is displayed along with a home icon and the text "Acc". Below the header, there is a navigation bar with icons for "Retour", "Archiver", "Déplacer", "Supprimer", and "Spam". The main content area displays an email from "PIGNON Catherine" with the email address "<catherine.pignon@justice.gouv.fr>". The recipient is listed as "À : norbert jacquet". The email is dated "26 avr. à 15:16". The body of the email contains the text: "Je suis absente du [ ] au [ ] avril. En cas d'urgence, merci de prendre l'attache du secrétariat ou de madame Nathalie Anchel, chef de service." Below the email body, there are navigation icons for "Retour", "Archiver", "Déplacer", and "Supprimer".

./...

**TEXTE DU COURRIEL ENVOYE LE 3 MAI 2019 A CATHERINE PIGNON ET AUTRES MAGISTRATS**

**Objet :** Accidents aériens, corruption : article 40 du code de procédure pénale et circulaire CRIM 2014-2

**De :** norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>

**À :** PIGNON Catherine <catherine.pignon@justice.gouv.fr>

**Cc :** eliane.houlette@justice.fr <eliane.houlette@justice.fr>; remy.heiz@justice.fr <remy.heiz@justice.fr>; HAYAT Jean-Michel <jean-michel.hayat@justice.fr>; MACKOWIAK Serge <serge.mackowiak@justice.fr>; AUBERTIN Nicolas <nicolas.aubertin@justice.fr>; BERNARD Fabienne <fabienne.bernard@justice.fr>

**Envoyé le :** vendredi 3 mai 2019 à 10:23:14 UTC+2

**Objet :** Accidents aériens, corruption : article 40 du code de procédure pénale et circulaire CRIM 2014-2

Madame la Directrice,

Au cours de ces dernières années une quarantaine de magistrats du siège et du parquet ont été informés, documents à l'appui, de cas de falsifications dans des enquêtes sur des accidents aériens et des méthodes pénalement répréhensibles mises en oeuvre pour discréditer et tenter de faire taire celui qui dit la vérité. Tous les documents utiles sont en outre présentés sur le Web.

Des magistrats, notamment au pôle financier du TGI de Paris et au parquet national financier, ont reçu les documents qui montrent que l'avocat Thibault de Montbrial (enquête AF447 Rio-Paris) a été corrompu par Airbus (cf. PDF en pièce jointe, 1,31 Mo) ; qui montrent les circuits de financement occulte au profit de certains pilotes syndicalistes ; qui montrent que M. Jean-Charles Corbet et d'autres pilotes syndicalistes ont été corrompus dans le cadre de l'affaire Air Lib. Ces mêmes magistrats ont reçu des extraits, concernant M. Alain Bauer, d'un livre qui a fait grand bruit, "Bienvenue Place Beauvau" (mars 2017). Ils ont été informés de ce qui figure dans le premier encadré de la page 15 du PDF en pièce jointe. Tous ces documents, et beaucoup d'autres qui amènent aux mêmes conclusions, sont en outre présentés sur le Web.

**Le second alinéa de l'article 40** du code de procédure pénale s'applique aux magistrats du siège. Ainsi, tout magistrat du siège qui "*acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs*".

**La circulaire CRIM 2014-2** du 31 janvier 2014, rappelée à la hiérarchie judiciaire le 11 juillet 2017 par Mme Nicole Belloubet, fait obligation aux procureurs d'assurer la remontée au Garde des Sceaux des informations concernant "*les procédures susceptibles de mettre en cause l'institution judiciaire, présentant une problématique d'ordre sociétal, un enjeu d'ordre public ou une dimension internationale, ayant un retentissement médiatique important...*".

Des vies humaines sont toujours très inutilement en danger par centaines.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

.

LOGO PIECE JOINTE

.!...

## CAPTURE D'ECRAN DU COURRIEL DU 3 MAI 2019 A CATHERINE PIGNON ET AUTRES MAGISTRATS

Rechercher des messages, documents, photos ou contacts

Accidents aériens, co

Retour Archiver Déplacer Supprimer Spam

Accidents aériens, corruption : article 40 du code de procédure pénale et circulaire CRIM 2014-2 Yahoo/Envoyés

**norbert jacquet** <norbertjacquet@yahoo.fr>  
 À : PIGNON Catherine  
 Cc : eliane.houlette@justice.fr, remy.heitz@justice.fr, HAYAT Jean-Michel, MACKOWIAK Serge, AUBERTIN Nicolas, BERNARD Fabienne Masquer  
 Cci : [REDACTED]

3 mai à 10:23

Madame la Directrice,

Au cours de ces dernières années une quarantaine de magistrats du siège et du parquet ont été informés, documents à l'appui, de cas de falsifications dans des enquêtes sur des accidents aériens et des méthodes pénalement répréhensibles mises en oeuvre pour discréditer et tenter de faire taire celui qui dit la vérité. Tous les documents utiles sont en outre présentés sur le Web.

Des magistrats, notamment au pôle financier du TGI de Paris et au parquet national financier, ont reçu les documents qui montrent que l'avocat Thibault de Montbrial (enquête AF447 Rio-Paris) a été corrompu par Airbus (cf. PDF en pièce jointe, 1,31 Mo) ; qui montrent les circuits de financement occulte au profit de certains pilotes syndicalistes ; qui montrent que M. Jean-Charles Corbet et d'autres pilotes syndicalistes ont été corrompus dans le cadre de l'affaire Air Lib. Ces mêmes magistrats ont reçu des extraits, concernant M. Alain Bauer, d'un livre qui a fait grand bruit, "Bienvenue Place Beauvau" (mars 2017). Ils ont été informés de ce qui figure dans le premier encadré de la page 15 du PDF en pièce jointe. Tous ces documents, et beaucoup d'autres qui amènent aux mêmes conclusions, sont en outre présentés sur le Web.

**Le second alinéa de l'article 40** du code de procédure pénale s'applique aux magistrats du siège. Ainsi, tout magistrat du siège qui "acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs".

**La circulaire CRIM 2014-2** du 31 janvier 2014, rappelée à la hiérarchie judiciaire le 11 juillet 2017 par Mme Nicole Belloubet, fait obligation aux procureurs d'assurer la remontée au Garde des Sceaux des informations concernant "les procédures susceptibles de mettre en cause l'institution judiciaire, présentant une problématique d'ordre sociétal, un enjeu d'ordre public ou une dimension internationale, ayant un retentissement médiatique important...".

Des vies humaines sont toujours très inutilement en danger par centaines.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet ([Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images](#))

  
 gabegie-me... .pdf  
 1.3MB  
 gabegie-meurtriere-af447-rio-paris-norbert-jacquet-21-septembre-2018.pdf

## Réponse automatique de Nicolas Aubertin au courriel du 3 mai 2019

Rechercher des messages, documents, photos ou contacts

Réponse automatique

Retour Archiver Déplacer Supprimer Spam

Réponse automatique : Accidents aériens, corruption : article 40 du code de procédure pénale et circulaire CRIM 2014-2 Yahoo/Boîte réc...

**AUBERTIN Nicolas** <Nicolas.Aubertin@justice.fr>  
 À : norbert jacquet

3 mai à 10:25

Etant absent jusqu'au 3 mai inclus, je vous prie de bien vouloir vous rapprocher du cabinet d'instruction de permanence au pôle santé publique, pour les urgences.

## AERIEN : OMERTA ET FALSIFICATIONS



Date de l'image : mai 2018 · © 2019 Google

A gauche : Dugny, cité l'Eguiller le long du mur d'enceinte de l'aéroport du Bourget - A droite : entrée de l'aéroport, porte K



**Le Bourget :**  
**DC-3 F-BFGV du SGACC**  
**devant le hangar du SGACC**  
**(début des années soixante)**

L'aviation, je suis tombé dans la marmite à ma naissance en 1950. A Dugny, enclavé entre les pistes du Bourget, où j'ai passé toute mon enfance (dans les immeubles en briques rouges le long de la piste Nord-Sud, à l'extrémité sud), à quelques centaines de mètres du hangar du Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, devenu la Direction générale de l'aviation civile, où travaillait mon père. La suite est à lire dans un PDF qui donne les précisions utiles sur ma connaissance des milieux de l'aéronautique depuis les années cinquante (PDF - 8 pages - 818 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/aerien-omerta-et-falsifications-norbert-jacquet-15-mars-2019.pdf>

On peut ajouter que mon père a été breveté mécanicien avion (militaire) sur Breguet 14 en 1934 (l'avion avait été retiré du service peu avant mais il était encore utilisé pour la formation).

./...

# CORRUPTION GENERALE ET SECURITE AERIENNE

Des changements semblent être timidement intervenus récemment mais il n'est pas inutile de rappeler les méthodes qui ont cours habituellement dans l'aérien.

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois **fictifs**, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils »,
- **embauches directes par Airbus, Air France et par d'autres sociétés intimement liées aux deux précitées, de fonctionnaires ayant en charge la gestion d'accidents aériens,**
- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,
- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médias audiovisuels, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,
- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

/...

## MA SECURITE PERSONNELLE

### En marge de l'affaire du crash de l'Airbus A 320 **Un pilote d'Air France porte plainte pour subornation de témoin**

**laine de membres.** En 1985 déjà, Norbert Jacquet avait mis en cause, par écrit, la formation des pilotes à Air France ainsi que certains fonctionnements de l'aviation civile en évoquant la possibilité d'accidents.

**Après le crash de l'Airbus à Habs-**

Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 : « En 1985 déjà,... »

Trois PDF sont présentés ci-dessous. Un seul suffit pour comprendre, même si tout venait à disparaître du Web et si je venais à subir le même sort (enfermement ou autre cause). Ces PDF sont présentés par ordre inversement chronologique de création, qui correspond également à l'ordre de taille croissante. Je peux donc dire : « Lisez le premier, c'est simple et c'est suffisant. Vous pouvez compléter avec le deuxième. Et vous disposez même d'un troisième ». N'hésitez pas à enregistrer et sauvegarder ces PDF « farcis » de documents. Il s'agit de sécurité aérienne. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

**LE PREMIER.** Il présente les documents démontrant sans contestation possible que Thibault de Montbrial, avocat de familles de victimes du drame du vol AF447 Rio-Paris, est tout simplement payé par Airbus pour blanchir l'avionneur toulousain et tenter de parvenir à un non-lieu (18 pages - 1,31 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/gabegie-meurtriere-af447-rio-paris-norbert-jacquet-21-septembre-2018.pdf>

**NB :** Les deux PDF dont les adresses URL sont indiquées ci-dessous datent un peu. Il ne prennent pas en compte tout ce qui est intervenu depuis novembre 2017 pour le « DEUXIEME » et février 2017 pour le « TROISIEME ».

**LE DEUXIEME.** On y trouve tous les documents utiles pour comprendre dans le détail que l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris est une fumisterie. La présentation est moins soignée que pour le premier. Il y manque de nombreux documents importants apparus depuis novembre 2017 (87 pages - 4,88 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-rio-paris-la-france-ne-sent-pas-bon-norbert-jacquet-30-octobre-2017.pdf>

**LE TROISIEME.** C'est « la totale » depuis plus de trente ans. Il est très brouillon et quelque peu en vrac. Je m'en explique dans sa première page. Son contenu date de février 2017 et il y manque donc de nombreux documents importants produits depuis février 2017 (213 pages - 11,1 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-explications-long-norbert-jacquet-7-mai-2017.pdf>